

catholique de langue anglaise, flagellait M. Anderson en termes très énergiques. Cet esprit nouveau, cette union des catholiques, que nous ont valus des agissements de M. Anderson, nous laissent espérer des jours meilleurs.

Nous avons cependant, et plus que jamais, besoin de la province de Québec. C'est elle qui est la protectrice naturelle des minorités canadiennes-françaises disséminées à travers le Dominion. Son influence est considérable. Aucun gouvernement ne peut durer bien longtemps sans elle. Il lui appartient de montrer de façon non équivoque, non seulement par des phrases mais par des actes, qu'elle ressent les attaques de monsieur Anderson, et que les mesures anti-françaises adoptées sur les rives de la Saskatchewan, résonnent douloureusement sur les rives du Saint-Laurent.

Au point de vue purement constitutionnel, il n'y a pas de doute que nous sommes désarmés. Nous pouvons regretter que les Pères de la Confédération aient laissé aux provinces le contrôle si absolu de l'éducation sans songer à garantir les droits linguistiques des minorités, mais nous n'y pouvons plus rien.

Seulement, il serait peut-être bon de rappeler aux provinces anglaises, et spécialement à monsieur Anderson, que la province de Québec possède les mêmes droits que les autres provinces en matière d'éducation. C'est-à-dire que, si la Saskatchewan a le pouvoir de légiférer contre l'enseignement du français, Québec possède également le droit de légiférer contre l'enseignement de l'anglais.

Il serait bon surtout de montrer que Québec sait se souvenir et ne pardonne jamais des attaques dans le genre de celles dont monsieur Anderson se rend coupable contre notre langue. Quand nos adversaires se rendront compte que ces attaques sont toujours fatales à leurs auteurs, arrivent même à éclabousser leurs amis, ils y regarderont peut-être à deux fois avant de nous attaquer.

Aujourd'hui, on enlève à nos instituteurs le droit de parler français à nos enfants durant la première année d'école (1). C'est-à-dire qu'on devra parler l'anglais à ces jeunes enfants de 5 ou 6 ans qui n'en connaissent pas un mot. Demain, très vraisemblablement, on nous enlèvera l'heure de français qui nous reste dans tous les grades. Nos adversaires ne resteront pas à mi-chemin. D'avance nous en prévenons la province de Québec, espérant que l'action énergique de ses chefs sera de nature à faire réfléchir nos gouvernants provinciaux avant qu'ils n'aillettent plus loin dans la voie de l'injustice et de la persécution.

Quant à nous, quelles que soient les mesures que l'on puisse

(1) "L'heure de français dans tous les grades, y compris le premier, reste intacte." — Le Patriote de l'Ouest, 1er avril.